



Une nouvelle vision pour l'investissement socialement responsable chez RBC GMA

Le 30 juin 2017, RBC Gestion mondiale d'actifs (RBC GMA) a procédé à la fusion de ses deux familles de fonds d'investissement socialement responsable (ISR), les fonds Valeurs communautaires PH&N et les fonds Jantzi RBC, en une seule et même gamme qui portera le nom de : fonds VisionMC RBC. Ces fonds appartiennent à la gamme des fonds de RBC GMA depuis près de 15 ans, dans le cas des fonds Valeurs communautaires PH&N, et depuis plus de 10 ans pour ce qui est des fonds Jantzi RBC.

Réduire, réutiliser, recycler

Cette réorganisation des fonds d'ISR offerts par RBC GMA comporte une foule de changements. D'abord, le nombre total de fonds d'ISR passera de sept à quatre : trois des fonds Valeurs communautaires PH&N seront fusionnés aux fonds Jantzi RBC, qui prendront ensuite le nom de fonds Vision RBC. Les changements sont résumés ci-dessous :

Fonds fusionné	Fonds maintenu	Nouveau nom du fonds
Fonds d'obligations Valeurs communautaires PH&N*	Fonds non fusionné, seulement renommé	Fonds d'obligations Vision RBC
Fonds équilibré Valeurs communautaires PH&N	Fonds équilibré Jantzi RBC	Fonds équilibré Vision RBC
Fonds d'actions canadiennes Valeurs communautaires PH&N	Fonds d'actions canadiennes Jantzi RBC	Fonds d'actions canadiennes Vision RBC
Fonds d'actions mondiales Valeurs communautaires PH&N	Fonds d'actions mondiales Jantzi RBC	Fonds d'actions mondiales Vision RBC

*Le fonds d'obligations Valeurs communautaires PH&N n'a pas fait l'objet d'une fusion, mais il a été renommé.

Il convient de souligner certains des plus importants changements apportés aux fonds individuellement, conséquemment à la fusion.

- **Fonds équilibré Vision RBC Fund** : Ce fonds est désormais un fonds de fonds, ce qui signifie qu'il détient des parts d'autres fonds Vision RBC (de plus, il détient directement un panier d'obligations mondiales). Son actif sera composé de 55 % d'actions et de 45 % d'obligations et de liquidités, une composition identique à celle du Fonds équilibré Jantzi RBC (l'actif du Fonds équilibré Valeurs communautaires PH&N était plutôt composé de 60 % d'actions et de 40 % d'obligations et de liquidités).

- **Fonds d'obligations Vision RBC** : Comme la famille des fonds Jantzi RBC n'offrait pas de fonds d'obligations, le Fonds d'obligations Valeurs communautaires PH&N a été renommé Fonds d'obligations Vision RBC. Ce fonds a récemment été rouvert aux nouveaux investisseurs le 30 juin 2017.

Filtres d'ISR des fonds Vision RBC

Depuis leur création, les fonds Valeurs communautaires PH&N et les fonds Jantzi RBC ont utilisé deux méthodes pour harmoniser les portefeuilles aux principes d'ISR : Des critères de sélection visant à exclure complètement certains secteurs d'activité controversés; un filtre qualitatif visant à choisir les meilleures sociétés de leur secteur en les comparant à leurs pairs sur la base des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance d'entreprise (ESG). Les fonds Vision RBC appliquent les deux mêmes méthodes, mais les filtres visant à exclure des secteurs d'activité représentent un amalgame de critères issus des deux familles de fonds d'origine, comme l'illustre le tableau ci-dessous.

Filtre	Fonds Valeurs communautaires PH&N	Fonds Jantzi RBC	Fonds Vision RBC
Alcool	✓		✓
Tabac	✓	✓	✓
Armes militaires	✓	✓	✓
Jeu	✓		✓
Pornographie	✓		✓
Énergie nucléaire		✓	

Pour savoir si une société est assujettie à l'un des filtres d'exclusion listés ci-dessus, nous procédons à un test d'acceptabilité des revenus. Une société qui tire 5 % de ses

revenus d'un engagement direct dans un secteur d'activité interdit ou 10 % d'un engagement indirect dans un tel secteur sera exclue des portefeuilles des fonds Vision RBC.

Les fonds Valeurs communautaires PH&N et les fonds Jantzi RBC appliquent les mêmes critères de sélection qualitatifs pour déterminer les meilleures sociétés de leur secteur et ces critères ont été adoptés tels quels par les fonds Vision RBC. Ces critères, décrits de façon détaillée dans les principes d'investissement des fonds Vision RBC (à consulter à rbcgam.com > Investissement socialement responsable), évaluent les pratiques des entreprises dans les domaines suivants :

- Communauté
- Gouvernance d'entreprise
- Relations avec les employés
- Environnement
- Droits de la personne
- Sécurité des produits

Les sociétés dont les pratiques sont fortement controversées ou carrément mauvaises dans ces domaines seront exclues des fonds Vision RBC.

Dans l'ensemble, la méthode de filtrage utilisée pour les fonds Vision RBC ne sera pas inconnue aux investisseurs qui ont suivi l'une ou l'autre des familles de fonds d'origine.

Une autre option de fonds pour les investisseurs

La gamme des fonds Vision RBC s'étendra à compter du 28 août 2017, avec l'ajout du Fonds d'actions mondiales sans combustibles fossiles Vision RBC. À l'instar du Fonds d'actions mondiales Vision RBC, ce fonds fournira un accès aux marchés mondiaux d'actions. Il n'utilisera toutefois pas les mêmes critères d'exclusion et de qualité, mais plutôt un seul filtre d'exclusion afin de réduire au minimum le risque d'exposition aux sociétés engagées dans l'extraction, la transformation et le transport du charbon, du pétrole et du gaz naturel.

Regard vers l'avenir

Chez les Services de placement PH&N, nous estimons que la demande de stratégies d'investissement responsable continuera de progresser et nous sommes fiers d'offrir à nos clients des options leur permettant d'intégrer des facteurs ESG dans leur portefeuille. Un sondage récent¹ de l'Association pour l'investissement

responsable du Canada a révélé que 85 % des personnes de la génération du millénaire (18 à 35 ans), 80 % des membres de la génération X (36 à 54 ans) et 69 % des bébé-boumeurs (55 et +) ont de l'intérêt pour l'investissement responsable. Le sondage dévoile aussi que 82 % des investisseurs souhaiteraient consacrer une partie à tout le moins de leur portefeuille à des placements responsables.

À titre de fournisseur de solutions de placement, RBC GMA se distingue par l'intégration des facteurs ESG dans ses décisions de placement. On demande à tous les gestionnaires de portefeuille de RBC GMA de mettre au point une méthode visant à intégrer des facteurs ESG dans leur processus d'investissement, d'une manière qui s'accorde avec leurs propres catégories d'actif et les mandats de portefeuille qu'ils gèrent. RBC GMA maintient en place une équipe de gouvernance et d'investissement responsable formée de quatre personnes, dont le mandat consiste à fournir aux gestionnaires de placements de l'information pertinente et en temps utile sur les recherches, la compréhension et l'analyse des questions ESG.

Pourtant, pour certains clients, intégrer des facteurs ESG ne suffit pas et ils souhaitent aller plus loin en écartant radicalement les piètres pratiques en matière d'ESG de leurs portefeuilles. En lançant les fonds Vision RBC, RBC GMA réaffirme son engagement à offrir des options d'investissement socialement responsable aux investisseurs canadiens et poursuit l'héritage d'ISR bâti par les fonds Valeurs communautaires PH&N et les fonds Jantzi RBC.

¹ Sondage 2017 de l'AIR (Investor Opinion Survey) du 1er juin 2017 : <https://www.riacanada.ca/investor-opinion-survey>

Veillez consulter votre conseiller et lire le prospectus ou le document Aperçu du fonds avant d'investir. Les placements en fonds communs peuvent entraîner des commissions, des frais de suivi et des frais et dépenses de gestion. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur fluctue souvent et leurs rendements antérieurs ne se répètent pas nécessairement. Les fonds RBC, les fonds BlueBay et les fonds PH&N sont offerts par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. et distribués par des courtiers autorisés.

Ce document est fourni par RBC Gestion mondiale d'actifs (RBC GMA) à titre informatif seulement. Il ne peut être ni reproduit, ni distribué, ni publié sans le consentement écrit préalable de RBC GMA. Le présent document ne constitue pas une offre d'achat ou de vente ou la sollicitation d'achat ou de vente de titres, de produits ou de services, et il n'a pas pour but de donner des conseils de quelque sorte que ce soit dans aucun territoire.

Ce document ne peut pas être distribué aux personnes résidant dans les territoires où une telle distribution est interdite.

RBC GMA est la division de gestion d'actifs de Banque Royale du Canada (RBC) qui regroupe RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA Inc.), RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., RBC Global Asset Management (UK) Limited, la division de gestion d'actifs de RBC Investment Management (Asia) Limited, et BlueBay Asset Management LLP, qui sont des filiales distinctes mais affiliées de RBC.

Au Canada, ce document est fourni par RBC GMA Inc., (y compris Phillips, Hager & North gestion de placements) qui est régie par chaque commission provinciale ou territoriale des valeurs mobilières auprès de laquelle elle est inscrite. Aux États-Unis, ce document est fourni par RBC Global Asset Management (U.S.) Inc., un conseiller en placement agréé par le gouvernement fédéral. Au Royaume-Uni, en Europe et au Moyen-Orient, ce document est fourni par RBC Global Asset Management (UK) Limited, qui est agréée et régie par la Financial Conduct Authority (FCA) du Royaume-Uni. En Asie, ce document est fourni par RBC Investment Management (Asia) Limited, qui est inscrite auprès de la Securities and Futures Commission (SFC) de Hong Kong.

Ce document n'a pas été revu par une autorité en valeurs mobilières ou toute autre autorité de réglementation et n'est inscrit auprès d'aucune d'entre elles. Il peut, selon le cas, être distribué par les entités susmentionnées dans leur territoire respectif. Vous trouverez des précisions sur RBC GMA à www.rbcgma.com.

Le présent document n'a pas pour objectif de fournir des conseils juridiques, comptables, fiscaux, financiers, liés aux placements ou autres, et ne doit pas servir de fondement à de tels conseils. RBC GMA prend des mesures raisonnables pour fournir des renseignements à jour, exacts et fiables, et croit qu'ils le sont au moment de leur impression. RBC GMA se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de corriger ou de modifier les renseignements, ou de cesser de les publier.

Les renseignements obtenus de tiers sont jugés fiables, mais ni RBC GMA, ni ses sociétés affiliées, ni aucune autre personne n'en garantissent explicitement ou implicitement l'exactitude, l'intégralité ou la pertinence. RBC GMA et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité à l'égard des erreurs ou des omissions.

Les rendements antérieurs ne sont pas garants des résultats futurs. Les rendements sont estimés à des fins d'illustration seulement et ne constituent en aucun cas des prévisions. Le rendement peut être supérieur ou inférieur à celui indiqué, et peut varier considérablement à plus court terme. Il est impossible d'investir directement dans un indice non géré.

Certains énoncés contenus dans ce document peuvent être considérés comme étant des énoncés prospectifs, lesquels expriment des attentes ou des prévisions actuelles à l'égard de résultats ou d'événements futurs. Les énoncés prospectifs ne sont pas des garanties de rendements ou d'événements futurs et comportent des risques et des incertitudes. Il convient de ne pas se fier indûment à ces énoncés, puisque les résultats ou les événements réels pourraient différer considérablement de ceux qui y sont indiqués en raison de divers facteurs. Avant de prendre une décision de placement, nous vous invitons à prendre en compte attentivement tous les facteurs pertinents.

® / ^{MC} Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada, utilisée(s) sous licence. © RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. 2017
Date de publication : le 17 juillet 2017

